

Animation

- Fabienne COSTA, chargée de la professionnalisation des maîtres d'apprentissage, tuteurs et formateurs,
- en co-animation avec les formateurs professionnels du CFA.

Calendrier des 1^{ers} regroupements :

Filière	Contact	1 ^{re} session
■ Métiers de l'automobile	Corinne LEBERT 02 43 40 60 59	28/11/17 de 14h à 17h CAP / BAC Pro / BTS
■ Métiers du management, du commerce et de la gestion	Nadège LARGEAU 02 43 40 60 65	10/10/17 de 9h à 12h BTS NRC
		21/11/17 de 14h à 17h BTS MUC
		9/11/17 de 9h à 12h BTS PME-PMI
		7/12/17 de 9h à 12h BTS CG
■ Métiers du commerce	Jessica PALMIER 02 43 40 60 66	10/10/17 de 14h à 17h CAP / BAC Pro
■ Métiers de la santé	Audrey ROULON 02 43 40 60 85	7/11/17 de 20h à 23h BP Pharmacie
■ Métiers de la restauration « Permis de former »	Véronique RAPICAULT 02 43 40 60 89	6/11/17 et 11/12/17 de 9h à 17h Tous diplômes
■ Métiers de la restauration « Permis de former » > Recyclage (4h)		20/09/17 et 16/10/17 (matin ou après-midi) Tous diplômes

Sessions et durée des sessions maintenues, sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits.

Centre de Formation d'Apprentis



Formation - accompagnement : maîtres d'apprentissage et tuteurs

Vous allez transmettre votre métier à un jeune !



2 journées
de formations
prises en charge*

* Prise en charge par le Conseil Régional des Pays de la Loire ou par l'OPCA ou par l'AGEFICE

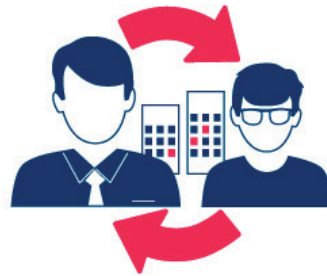
Se former pour mieux former !



Quels objectifs ?

Vous allez ou vous avez recruté un **jeune en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation** et vous vous demandez comment :

- l'accueillir et l'intégrer,
- identifier les apprentissages à mettre en place,
- répartir sa formation avec le CFA,
- organiser ses activités, ses tâches,
- lui transmettre votre savoir-faire,
- l'accompagner, le motiver,
- évaluer ses acquis,
- le préparer à l'examen.



Modules de formation

Pour répondre à toutes ces questions, le Centre de Formation d'Apprentis CCI Le Mans Sarthe vous propose **une formation accompagnement en 6 thèmes** :

1. identifier les missions du maître d'apprentissage dans le cadre de l'alternance,
2. mettre en œuvre la formation alternée de l'apprenti en partenariat avec le CFA,
3. communiquer et transmettre son savoir-faire,
4. évaluer,
5. accompagner et gérer l'apprenti tout au long de sa formation,
6. recruter, accueillir et intégrer l'apprenti dans son entreprise.

Sous quelle forme ?

Le Centre de Formation d'Apprentis CCI Le Mans Sarthe vous accueille lors de **regroupements interentreprises** afin que vous puissiez :

- échanger sur vos expériences de maître d'apprentissage entre professionnels d'un même secteur d'activité,
- enrichir vos pratiques tutorales grâce à des apports théoriques,
- échanger avec les formateurs du CFA,
- participer à l'élaboration d'outils pour gérer au mieux la formation alternée avec le CFA,
- participer à l'évaluation lors d'examens blancs ou lors du Contrôle en Cours de Formation (CCF).

Quelle durée ?

- 14h réparties en 1/2 journées, plus la participation à une session d'évaluation.
- 14h pour le « Permis de Former » des métiers de la restauration.

Quelle validation ?

- Attestation de formation établie par le CFA.
- Possibilité de poursuivre la formation par un Certificat de Compétences en Entreprise (CCE).
- « Permis de former » établi par le FAFIH.

